

Les déçus des fonds Feder

Avec 3,8 milliards de demandes pour 1,7 milliard de fonds Feder disponibles, il allait y avoir forcément des déçus, suite à l'attribution de ces financements européens. Cela n'a pas manqué. Si ce n'est que les désillusions sont surtout libérales. La répartition s'est-elle opérée en toute impartialité ?

Par Mélanie Geelkens



À Saint-Nicolas tombait le 21 mai, cette année. Communes, universités, centres de recherche et autres intercommunales avaient envoyé leur liste un an à l'avance. Une hotte garnie de 1,7 milliard d'euros attire inévitablement les convoitises. Pas moins de 1 258 dossiers avaient été déposés. Tant et si bien qu'il aurait fallu 3,8 milliards pour contenter tout le monde. La Wallonie n'a donc pas réussi à faire des miracles. Ce

21 mai, le gouvernement Magnette a donné le sourire aux porteurs de 438 projets. Les 820 autres devront se passer de tout fonds Feder. Autant dire que sans ces 40 % de subsides octroyés par l'Europe ajoutés aux 50 % mis sur la table par le gouvernement wallon (le solde étant assumé par l'opérateur), la majorité d'entre eux ne verra jamais le jour.

Dur, dur de répartir les financements européens mouture 2014-2020 ! Ces choix cornéliens n'ont toutefois pas été tranchés par le gouvernement wallon. Celui-ci avait délégué ce superpouvoir à une *task force*, constituée de 12 personnalités des mondes académique et entrepreneurial. Soit

Eric Domb (Pairi Daiza), Philippe Delusinne (RTL), Martine Durez (ex-bpost), Marcel Miller (Alstom), Bernard Serin (CMI), Philippe Scieur (UCL), Vincent Yzerbyt (UCL), Jacques Pélerin (ex-ArcelorMittal Wallonie), Eric Haubruge (ULg), Jean-Marie Dujardin (HEC ULg), Luc Vansteenkiste (pôles de compétitivité wallons) et Benoît

Moritz (architecte-urbaniste).

Au fil de 40 réunions, cette structure a examiné l'ensemble des projets. La tâche lui avait toutefois été prémâchée. Un consultant externe avait préalablement tout passé en revue. « Et nous suivions son avis dans la majorité des cas », précise l'un des membres.

Aux yeux du gouvernement wallon, ce mode de fonctionnement était un gage d'objectivité. « Ce système indépendant est reconnu au niveau européen comme un exemple à suivre », répète le cabinet du ministre-président Paul Magnette. Terminées, les décisions reposant sur du copinage politique !

Vraiment ? Le bilan ne doit en tout cas pas déplaire à la majorité PS-CDH. Globalement, le Hainaut se taille la part du lion (près de la moitié des financements octroyés), talonné par Liège. Surtout, sur les 45 communes servies, 33 sont dirigées par des bourgmestres socialistes, 9 par des humanistes, 2 par des libéraux et 1 par un écolo.

Le constat n'a bien sûr pas échappé au MR. D'autant que

plusieurs communes bleues avaient tenté leur chance. Ciney, Dinant, Spa, Stavelot, Malmédy, Libin, Le Roeulx, Braine-le-Comte, Braine-l'Alleud... « Nous sommes vraiment déçus, soupire Pierre-Yves Jeholet, chef de file MR au parlement wallon. On nous dit que le groupe de travail était neutre, mais les résultats montrent que les ministres se sont servis. »

Et de s'étonner que chaque cacique ait participé, dans l'après-midi du 21 mai, à une conférence de presse dans sa région, accompagnant les maîtres locaux. Comme pour présenter un bulletin dont ils auraient été particulièrement fiers. Jean-Claude Marcourt à Liège, Paul Magnette à Charleroi, Maxime Prévot à Namur, Eliane Tillieux à Andenne, Paul Furlan à Binche...

●●● « Coup de main final »

« C'est certain que nos ministres nous aident !, pointe Alfred Gadenne, (heureux) bourgmestre CDH de Mouscron, qui a reçu 11,11 millions. Ils donnent le coup de main final. Lorsque le ministre des travaux publics était MR, on n'a rien obtenu... Toutefois, je pense que même si un mauvais projet avait été soutenu politiquement, il ne serait pas passé à la *task force*. »

Verviers en est-elle l'illustration ? La cité lainière est la grande perdante des fonds Feder. Elle figurait pourtant sur la liste de 12 communes prioritaires et avait introduit des dossiers pour 75 millions d'euros. Résultat des courses : 1,5 million obtenu.

« Étonnant, interpellant, questionnant, glisse le bourgmestre, Marc Elsen (CDH). Nos deux gros projets, la réaffectation du nouveau bazar et celle du grand théâtre, n'ont pas été retenus. Qu'on ne vienne pas me dire que Verviers n'a pas besoin de redéploiement économique ! Vous imaginez aussi le message par rapport à d'éventuels partenaires privés... D'une certaine façon, on a perdu deux fois. »

Représailles pour avoir relégué le PS dans l'opposition au lendemain des élections communales ? Illustration du manque de poids politique de l'arrondissement ? « J'ose espérer que ce ne soit pas l'explication ! », répond le maître.

Du côté de la majorité, on réplique que les fiches verviétoises étaient à côté de la plaque, mettant en avant la culture alors que le mot d'ordre européen était économique. Quant aux autres projets non retenus, ils n'auraient tout simplement pas été assez bons.

Foutaises !, tonne Richard Fournaux (MR), bourgmestre de Dinant. « Je veux bien admettre qu'on mise sur le structurel. Mais alors, pourquoi soutenir une épicerie sociale à La Louvière, un dépose-minute à Huy ou une maternité commerciale à Mons ? Le bureau d'études qui nous a aidés nous avait déconseillé de rentrer des projets comme ceux-là », peste-t-il, tout en ne cachant pas ses doutes quant à la neutralité de la fameuse *task force*.

« Ses membres ont tout de même été choisis par le gouvernement lui-même », insinue Philippe Henry, député wallon Ecolo, pour qui l'attribution des fonds Feder « pose beaucoup de questions ». « On connaît le dossier et la provenance de ceux qui composent le comité », critique un autre observateur.

D'aucuns soulignent ainsi que Martine Durez a exercé plusieurs mandats d'administratrice pour le compte du PS (bpost, Belgacom...). Qu'il fut un temps où Philippe Delusinne élaborait les campagnes publicitaires du Parti socialiste. Qu'Eric Domb serait lui aussi bien introduit au

boulevard de l'Empereur. « Il ne faut pas rêver : toutes ●●● ces personnes sont redevables du pouvoir en place », grince un politique.

Sans oublier ces experts qui étaient aussi impliqués dans des projets potentiellement subsidiables. N'est-on pas tenté de pousser un dossier porté par l'université au sein de laquelle on enseigne ? « Au départ, nous avions des craintes car nous n'avions pas de représentants, raconte Calogero Conti, recteur de l'UMons. Nous avons finalement reçu 21 millions. Je pense que le groupe a travaillé très sérieusement. »

« Dans une région comme la Wallonie, il est très difficile de trouver des personnes qui ne sont mêlées à rien, riposte Eric Haubruge, vice-recteur de l'ULg. Nous sommes tenus par une série de règles strictes. Si l'un de nous était lié à un dossier, il devait l'indiquer. Puis, quand on est face à des chefs de grandes entreprises, on ne commence pas à jouer des coudes pour faire passer son projet. Sélectionner des chantiers qui auront un impact réel sur l'économie wallonne : c'est ça qui m'animait. »

« On a vraiment tenté d'utiliser cet argent au mieux, complète Jacques Pélerin. Je n'ai vraiment pas eu l'impression de faire de la politique. » La majorité des autres experts contactés n'ont pas désiré s'exprimer, se retranchant derrière un accord de confidentialité signé avec le gouvernement wallon.

Marge de manœuvre

Gouvernement qui s'était toutefois laissé une certaine marge de manœuvre. D'abord en se donnant la possibilité de s'éloigner de 5 % des recommandations de la *task force* (lire l'encadré page 28). Ensuite, en n'octroyant pas la totalité de l'enveloppe : sur 1,7 milliard au départ, environ 500 millions d'euros seront alloués au monde entrepreneurial sous la houlette du ministre de l'Economie Jean-Claude Marcourt.

Enfin, 85 millions ont été confiés à des opérateurs économiques provinciaux, qui soutiendront les projets sélectionnés par leurs soins.

Les jeux restent donc (un peu) ouverts pour les déçus des fonds Feder. En coulisses, la séance de rattrapage a commencé. Maxime Prévot, par exemple, a rapidement pris contact avec Verviers et Dinant pour tenter de sauver quelques meubles. Les communes qui ne

peuvent compter sur aucun relais ministériel seront sans doute plus à la peine.

En témoigne une autre décision, annoncée simultanément à l'attribution des financements européens, mais passée relativement inaperçue. Le gouvernement wallon a alloué 23,3 millions de subsides « hors fonds Feder » à des projets recalés. Tous au bénéfice de communes... socialistes. ● M. Gs

LES DÉROGATIONS, LA DERNIÈRE TOUCHE DE LOBBYING

Dans les tractations liées aux fonds européens, le gouvernement wallon est contraint de suivre les recommandations de la *task force* indépendante à hauteur de 95 %. Les 5 % restants peuvent faire l'objet de dérogations afin de repêcher divers projets structurants qu'il juge pertinents. Pour cette programmation, 15 dossiers ont bénéficié de l'opération de sauvetage, limitée ici à 4,2 % des budgets. Parmi eux : la revitalisation du site de Bavière à Liège (3,5 millions d'euros), le développement touristique et économique autour du château de Waroux à Ans (1,5 million d'euros) ou encore l'aménagement d'espaces urbains intelligents à Namur (5,5 millions d'euros). Ce dernier projet, validé par le consultant, était jugé moins prioritaire par la *task force* au regard de la pression budgétaire. Mais la présence de deux ministres namurois dans l'attelage gouvernemental (le CDH Maxime Prévot et la socialiste Eliane Tillieux) aura probablement changé la donne.

Par ailleurs, le gouvernement wallon a repêché le portefeuille de projets baptisé Wallonia-Biomed, porté par l'ULB (8,7 millions d'euros). « Contrairement à Liège et à Louvain-la-Neuve, l'ULB s'y retrouvait moins dans cette programmation, confie une source ministérielle. Or, nous voulions éviter une guerre des bassins universitaires. » Il en va de même pour quelques dossiers des intercommunales de développement économique, finalement repris dans la liste malgré un avis moins favorable de la *task force*. ● Ch. L.

PLUS DE 500 MILLIONS POUR LES 12 VILLES PRIORITAIRES

Pour ne pas éparpiller les moyens, le gouvernement wallon entendait centrer l'attribution des fonds Feder à 12 villes prioritaires. Charleroi, Liège, Mons, Herstal, Seraing, Sambreville, La Louvière, Verviers, Arlon, Tournai, Mouscron et Namur. Au total, elles ont obtenu une belle part du gâteau (environ 530 millions). Mais la liste était au départ plus courte : Namur n'y figurait pas, tout comme Tournai, Mouscron et Arlon. C'était sans compter sur les interventions respectives de Maxime Prévot, Rudy Demotte et Benoît Lutgen, qui ont insisté pour que l'on intègre la capitale wallonne ainsi que les villes frontalières. « Dans le dossier des fonds Feder, les discussions politiques représentent une part infime », nuance Maxime Prévot. Qui sait, sans cela, Namur ne serait peut-être pas repartie avec 29,5 millions, elle qui était sortie bredouille des deux précédentes programmations. ● M. Gs